

Les utraquistes et les taborites

Autor(en): **Mouron, H. / Krummel, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Théologie et philosophie : compte-rendu des principales publications scientifiques à l'étranger**

Band (Jahr): **5 (1872)**

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-379137>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES UTRAQUISTES ET LES TABORITES

PAR

L. KRUMMEL ¹.

La Bohême et la Moravie ayant été perdues pour le protestantisme à la malheureuse bataille de la Montagne Blanche (1621), on s'est habitué à restreindre la portée du mouvement réformateur hussite à l'effet moral produit par la mort tragique de Jean Hus. On a vu dans ce mouvement plutôt les faits militaires que le côté religieux. Th. Pressel, dans l'*Encyclopédie* de Herzog, a même accusé Hus d'avoir fait avorter la réformation en Bohême, faute d'avoir ouvertement rompu avec l'église romaine. Les ouvrages récents de Czerwenka et de Palacky ont apprécié plus justement, quoique imparfaitement encore, l'importance du hussitisme. Essayons de jeter quelque lumière sur son histoire intérieure en étudiant de près les principes des utraquistes et des taborites.

I

Origine des utraquistes et des taborites. (1415-1420.)

Le concile de Constance, rassemblé pour remédier au désordre moral de l'église, n'avait su que rendre plus pesant le joug papal et immoler deux des hommes les plus pieux et les plus savants du temps, précisément ceux qui avaient mis la main à l'œuvre qui lui incombait. Nulle part l'outrage ne fut plus vive-

¹ *Utraquisten und Taboriten, ein Beitrag zur Geschichte der böhmischen Reformation im 15ten Jahrhundert*, von Leopold Krummel. — *Zeitschrift für historische Theologie*. 1871. II, III, IV. Heft.

ment ressenti qu'en Bohême. C'était leur patrie ; l'université, le clergé, la noblesse, les campagnes comptaient de nombreux partisans des idées de Hus. Déjà à la nouvelle de son emprisonnement, les états avaient réclamé sa mise en liberté auprès de l'empereur Sigismond. Celui-ci, non-seulement écarta la pétition, mais approuva la condamnation de Hus. Devant son bûcher et les ordres sanglants de l'empereur pour la répression des hérétiques, il ne restait plus aux Bohêmes qu'à courber la tête, ou à organiser la résistance s'ils voulaient sauver la réforme.

Ils choisirent ce dernier parti. Le 5 septembre 1415, quatre cent cinquante-deux seigneurs, refusant obéissance au concile, en appelant à la décision du futur pape, conclurent pour six ans une alliance offensive et défensive, par laquelle ils s'engagèrent à mettre en commun leurs intérêts, à donner leur appui à la libre prédication de la Parole de Dieu sur leurs terres, à ne reconnaître aucune juridiction épiscopale étrangère, à ne se soumettre à leurs évêques que quand ceux-ci seraient d'accord avec la Sainte Ecriture.

Sigismond répondit par des lettres menaçantes, le concile par des mesures absurdes. Les violences criminelles des catholiques mirent le comble à l'indignation des hussites, qui se crurent autorisés à employer les armes de leurs adversaires : les mauvais traitements, le pillage, les exécutions.

Après l'avènement du pape Martin V (11 novembre 1417), le roi Wenceslas, jusque-là passif, entra dans la lice contre les hussites. A Prague, ses prescriptions à leur adresse excitèrent un moine, Jean de Selau, à organiser une procession solennelle en manière de protestation en faveur de l'usage de la coupe dans la cène. Devant l'hôtel de ville, les manifestants furent insultés par les conseillers ; irrités, ils firent irruption dans le bâtiment, jetèrent par les fenêtres bourgmestres et conseillers qu'on égorgea dans la rue.

La révolution avait commencé. Elle se donna pour chef le chevalier Jean Zizka, de Trocnow. Grâce à son énergie, le roi, qui avait juré la perte de tous les hussites, dut se contenter d'un désaveu des scènes de l'hôtel de ville ; mais, en secret, il appela

Sigismond à son secours. Il ne vit pas la fin de l'affaire, une attaque d'appoplexie l'ayant emporté peu après.

Le pays entier était agité non-seulement par les luttes de la capitale, par l'hostilité toujours croissante des deux ligues de nobles opposées l'une à l'autre, mais aussi par les discours de prédicateurs itinérants, membres du clergé ou non, qui allaient partout répandant les doctrines hussites, réunissant de grands concours de peuple. Les plus fameuses de ces assemblées (en bohême : *Tabory*) eurent lieu sur une colline voisine d'Austi, qu'on nomma aussi, par allusion à la montagne biblique : Tabor (camp). Tout s'y passait avec la plus grande décence et le plus grand sérieux parmi les trente à quarante mille assistants. Les prédicateurs annonçaient la Parole de Dieu, distribuaient la cène sous les deux espèces. Austi devint un foyer du hussitisme ; ses partisans y reçurent le nom de *taborites*, tandis qu'à Prague on les appelait *calixtins* (de *calix*, la coupe) ou *utraquistes*

D'abord les deux partis ne différèrent pas tellement que, vu leur commune origine dans les visées réformatrices de Hus, on eût pu croire à une séparation violente. Tous deux réclamaient également le sacerdoce universel, l'usage de la coupe dans la cène ; tous deux distinguaient l'église visible de l'église invisible ; tous deux protestaient contre le pouvoir temporel des évêques, la corruption des mœurs des ecclésiastiques. Lorsque la mort de Jean Hus eut ôté au mouvement un chef suivi de tous, les divergences s'accrochèrent bientôt selon les mille opinions individuelles qui vinrent à prévaloir.

Deux documents de 1416 donnent d'intéressants détails sur les premiers commencements de ces divergences : D'abord une lettre de Christann de Prachatic à Prague au pasteur Koranda (un des chefs taborites), qui reproche à ce dernier de rejeter les images, le culte des saints, la doctrine du purgatoire, de donner la coupe même aux enfants ; puis un écrit anonyme dont l'auteur se plaint qu'à Austi le service divin se célèbre sans costume ecclésiastique, que des laïques prêchent, confessent, donnent l'absolution, qu'on condamne les dîmes, les jeux et les fêtes populaires.

Un autre écrit de 1417 nous montre les docteurs de Prague

prenant déjà en face des taborites la position qu'ils maintinrent plus tard victorieusement par les armes ; ils ne veulent qu'une demi-réforme ; il refusent de porter la main sur des usages ecclésiastiques dont la Bible ne dit rien. Afin d'éviter des malentendus, ils publièrent, le 28 septembre 1418, vingt-trois articles dirigés contre les taborites :

1. La communion ne doit être donnée aux enfants qu'avec une extrême réserve.

2. L'Écriture, quoique contenant toutes les vérités nécessaires au salut, ne doit pas être considérée comme la source exclusive de la vérité.

3. Le purgatoire ne doit pas être nié.

4. Il faut se souvenir des morts dans la messe.

5. Les prières, les offrandes pour les morts sont légitimes.

6. L'invocation des saints doit être admise, sans préjudice de l'honneur dû à Christ.

7. 8. Les serments ne sont pas défendus, non plus que la peine de mort.

9. Un prêtre en état de péché mortel peut administrer efficacement les sacrements.

10. Cela est absolument interdit aux laïques.

11. Le jeûne, la prière peuvent être imposés comme œuvres expiatoires.

12. L'extrême onction doit être maintenue.

13. Une sage résistance est permise aux autorités temporelles et spirituelles, quand elles se montrent injustes.

14. L'obéissance est due aux ordonnances de l'église, dès qu'elles ne sont pas contraires aux lois divines et morales.

15. Les maximes des Pères, fondées sur l'Écriture, ne doivent pas être abandonnées sans motif grave.

16. Toutes les cérémonies et coutumes ecclésiastiques doivent être conservées tant qu'elles ne sont pas remplacées par quelque chose de mieux.

17. La consécration de l'eau doit être continuée sans y ajouter d'idée superstitieuse.

18. De même pour les autres usages de la messe.

19. Les Évangiles et les Épîtres peuvent être chantés en langue vulgaire, le latin est préférable pour les répons.

20. Les images peuvent être admises, mais pas les genuflexions devant elles.

21. 22. Le dimanche, les fêtes se rapportant à Christ, à la Vierge, aux apôtres et aux saints, doivent être célébrées, ainsi que les jours de jeûne.

23. Les prêtres n'ont pas droit à des biens terrestres, mais seulement à ce qui leur est nécessaire pour vivre et pour secourir les pauvres.

L'avènement de Sigismond au trône de Bohême précipita les choses dans un autre sens que celui des discussions entre les partis. On vit par son refus d'accéder aux demandes que lui adressa sur la réforme de l'église la représentation populaire et par la manière dont il composa le gouvernement, que son intention arrêtée était d'exécuter ses terribles menaces contre les hussites. Sur un appel venu de Prague, les assemblées recommencèrent ; à la suite de l'une d'elles, les taborites entrèrent en masse à Prague où « les frères et sœurs » les reçurent avec enthousiasme. La reine-régente, aidée des catholiques, rassembla à la hâte quelques troupes. On se battit dans la ville et aux environs jusqu'à la conclusion d'un armistice, le 13 novembre 1419. La régente s'engageait à permettre la libre prédication de la Parole de Dieu et l'usage de la coupe ; les habitants de Prague promettaient de respecter les églises et les couvents.

Ce pacte fut violé des deux côtés. Les royalistes massacrèrent des milliers de leurs adversaires. Les chefs taborites, Zizka et Nicolas de Hus, quittèrent Prague pour aller recommencer les hostilités au large. Zizka déploya dans une série d'affaires, heureuses ou non, les qualités d'un chef d'armée de premier ordre : il était à la fois plein de prudence et de bravoure. Pour se donner une base d'opérations, il bâtit une citadelle et une ville sur la colline de Tabor, dans une position admirablement choisie au point de vue militaire. Il dota la cité nouvelle d'une organisation démocratique se modelant au plus près sur les traditions de l'âge apostolique. Ses armes lui soumirent le pays alentour ; ses émissaires prédicateurs y excitèrent les populations surtout par l'annonce de la seconde venue de Christ : le Seigneur ne devait apparaître que parmi les taborites et réta-

blir chez eux le bonheur et l'innocence d'Eden. Aussi les foules s'empressèrent de se joindre à eux.

Sur ces entrefaites, Sigismond, au lieu de chercher à ramener le parti le moins exalté, celui de Prague ou des utraquistes, obtint du pape une bulle ordonnant une croisade contre les wicleffites, les hussites et les autres hérétiques de Bohême. Le 15 mars 1420, un marchand de Prague, qui avait blâmé dans une conversation d'auberge la condamnation de Hus, fut brûlé sur la place publique. Tout ce qui n'était pas catholique en Bohême se souleva en apprenant ce nouveau crime. Prague chassa les adversaires des hussites et s'organisa pour la résistance. Ceux des nobles qui avaient été hésitants jusque-là rompirent ouvertement avec Sigismond. La fureur des taborites s'exalta jusqu'au fanatisme ; ils n'épargnèrent plus ni personnes, ni choses.

Sigismond entra en Bohême à la tête d'une armée considérable que Zizka réduisit à l'impuissance avec une poignée de braves. Un mois après, Nicolas de Hus dégageait Tabor assiégé, en infligeant à l'ennemi des pertes énormes. Les deux défaites successives de Witkov et de Wisherad (oct. 1420) terminèrent honteusement pour Sigismond la première croisade anti-hussite.

Les vainqueurs profitèrent de leurs avantages pour s'assurer le pouvoir en Bohême et en Moravie ; puis ils tournèrent leur attention sur la doctrine. Déjà en mai 1420, Zizka reprochait aux Praguois des écarts dans les usages religieux. Aussi chargea-t-on les maîtres de l'université de préparer un manifeste exprimant d'une manière nette et précise les principes hussites. Le 6 juillet de la même année parurent les quatre articles de Prague, chacun avec des preuves à l'appui, tirées de l'Écriture, des Pères ou des canons des conciles. Voici ces articles :

I. La Parole de Dieu sera prêchée librement et sans empêchement dans le royaume de Bohême, en la façon prescrite.

II. Le sacrement de la très sainte eucharistie sous les deux espèces du pain et du vin, sera distribué librement, d'après l'ordre et l'institution du Seigneur à tous les chrétiens croyants sur qui ne pèse pas l'empêchement d'un péché mortel.

III. Le pouvoir temporel du clergé sur les biens et les riches-

ses de la terre, lequel porte préjudice et au clergé lui-même, dans l'exercice de sa vocation, et aux pauvres de ce monde, lui sera enlevé, et l'état ecclésiastique sera ramené à la règle évangélique et à la vie apostolique telles qu'elles furent pratiquées par Christ et par ses apôtres.

IV. Tous les péchés mortels et en particulier les crimes notoires, ainsi que les désordres contraires à la loi de Dieu, commis par qui que ce soit, seront régulièrement et sagement punis et extirpés par tous ceux dont c'est l'office.

La note explicative de ce dernier article passe en revue les péchés du peuple et ceux des ecclésiastiques ; ces derniers ne sont pas épargnés.

La pièce entière se termine par une protestation de la part de ses auteurs, exprimant leur désir sincère de plaire au Seigneur Jésus-Christ, leur ferme intention d'opposer la force à la force, et les déclarant irresponsables des malheureux événements qui pourront suivre, mais qu'ils s'efforceront d'éviter.

Depuis la publication des articles de Prague, la réformation en Bohême apparaît sur la scène de l'histoire non plus comme un mouvement mal défini d'esprits inquiets et mécontents, mais comme le soulèvement de consciences au clair sur la cause de leur malaise. Ils furent rédigés par les utraquistes, et les taborites y souscrivirent. On ne les a pas estimés à leur juste valeur. Ils renferment en germe les principes proclamés un siècle plus tard par le protestantisme.

II.

Les utraquistes et les taborites dans leur union primitive.

Déviations. Premières luttes. (1420-1424.)

La chrétienté, au XV^e siècle, n'était pas préparée à recevoir les quatre articles comme elle le fut plus tard à accueillir les quatre-vingt-quinze thèses de Luther. Les chroniques utraquistes et taborites se plaignent également de la froideur des peuples et des princes en dehors de la Bohême, de leurs attaques gratuites, du mauvais vouloir de l'église. Les utraquistes toutefois rendent aussi responsables de l'insuccès commun les excès

des taborites, qui rejetaient l'autorité des Pères, les us et coutumes de l'église, tonsure, exorcisme, ornements, etc. Nous allons voir à l'œuvre ces deux principes dissolvants : les troubles venant de l'extérieur et les dissensions venant de l'intérieur.

Après leur victoire décisive de mars 1421, les hussites décrétèrent la déchéance de Sigismond et fondèrent un gouvernement provisoire avec mission de défendre les quatre articles. L'administration de l'église fut confiée à un conseil d'ecclésiastiques. La tranquillité dura jusqu'au mois d'août de la même année. Ce fut alors que les princes de l'empire allemand levèrent une armée contre les hérétiques et vinrent les battre à Brux, pour s'enfuir misérablement le mois suivant à la nouvelle de l'approche de Zizka qui n'était pas à la première affaire. Leur armée était forte de deux cent mille hommes !

En octobre, Sigismond envahit le sud de la Bohême et de la Moravie ; après quelques avantages, il essuya en janvier 1422 une défaite complète qui le força à se réfugier en Hongrie. Malheureusement Zizka, qui savait vaincre l'ennemi extérieur, qui repoussa encore en 1422 la troisième croisade contre les hussites, ne sut pas triompher des dissensions à l'intérieur. Or l'union rompue, la réformation était compromise. Voici ce qui se passa.

A peine les Praguois et les taborites eurent-ils adhéré d'un commun accord aux quatre articles en juillet 1420, que Zizka présenta, au nom des siens, douze articles réclamant l'observation la plus stricte des articles de Prague dans ce qui concernait les mœurs des fidèles et des prêtres, les ornements, les biens des églises, etc. Ne réussissant qu'à demi à faire valoir ses réclamations, il quitta Prague le 22 août 1420.

On ne pouvait se passer de ses services et des hommes clairvoyants provoquèrent, en décembre, une réunion de conciliation. Il ne devait y être question que de la tonsure et des vêtements sacerdotaux condamnés par les taborites. La discussion se compliqua d'une accusation des utraquistes contre les vues chiliastes d'un taborite, Hauska. De nouvelles conférences durent avoir lieu ; elles aboutirent à des violences du parti exalté.

Le spiritualisme exagéré des taborites et leurs idées chiliastes étaient en train de les égarer. Il était venu en 1418 en Bohême quarante « Piccards » (qui faut-il entendre par là ? des Vaudois ?) qui y enseignèrent que le pain et le vin ne sont pas le corps et le sang de Jésus-Christ, mais simplement du pain et du vin bénits. Sous leur influence, un parti de deux cents personnes, hommes et femmes, se forma à Tabor, qui inaugura les folies des adamites. Zizka en fit brûler cinquante pour enrayer le mouvement ; les autres finirent presque tous de la même façon. Ils rejetaient la trinité, enseignaient que Dieu ne réside pas dans le ciel, mais chez les bons, le diable chez les mauvais ; que Jésus-Christ étant mort ne mérite pas notre confiance. Ils appelaient Jésus un de leurs docteurs, ils rejetaient fêtes, processions, images, etc., pratiquaient la communauté des biens et des femmes, légitimaient le vol et le crime.

Leur apparition provoqua le rapprochement des deux grands partis hussites dans une assemblée tenue à Prague en juillet 1421. Cette fois encore les taborites proposèrent des mesures de réforme radicales qui n'obtinent pas l'assentiment des Pragois, défenseurs ardents de la pénitence, de l'extrême onction, en même temps que de la libre prédication de l'Évangile et de la pureté des mœurs des prêtres.

Zizka commit la faute, — excusable assurément, — de ne pas profiter du prestige de ses victoires pour imposer à la Bohême des principes conséquents et sévères. Le temps s'écoula dans des contestations sans fruits, jusqu'à ce qu'il fût trop tard et qu'il se dressât en Bohême « arche contre arche. »

Les taborites perdirent définitivement Prague en 1422 par une perfidie du parti utraquiste. Celui-ci gagnait aussi de la faveur dans les campagnes, où l'on sentait que la réconciliation désirée avec les puissances catholiques ne pouvait avoir lieu que sur la base des prétentions modérées des utraquistes.

Une conférence à Konopischt en 1423 arrêta les hostilités près d'éclater. On s'accorda à admettre que dans le pain et le vin de la cène le Seigneur Jésus est tout entier avec son propre corps et son sang, présent réellement avec nous, et que l'hostie doit être adorée. Mais, quant à l'Écriture, les taborites refusè-

rent de se placer sur un autre terrain que celui des livres canoniques, lus dans le texte original, de l'Écriture norme des doctrines des Pères, interprétée par ce que nous appelons la conscience chrétienne. Les utraquistes ne distinguaient pas entre les livres canoniques et les apocryphes, voulaient ne se servir que de la traduction latine de Jérôme et en appelaient aux Pères dès que ceux-ci n'étaient pas en désaccord entre eux. Les taborites s'élevèrent également contre la messe en langue latine, la valeur magique attribuée au signe de la croix, les messes pour les morts, toutes choses qui avaient des partisans chez les utraquistes.

Zizka reprit la lutte en 1423. Les utraquistes, s'imaginant que Rome accepterait les quatre articles de Prague, étaient entrés en pourparlers avec Sigismond pour rétablir l'entente avec le parti catholique. Zizka vit dans leur démarche une trahison. Il l'avait compris : il fallait tout réformer ou ne rien changer ; c'était folie de croire que Rome céderait sur un seul point ; un rapprochement n'était possible qu'aux dépens de la vérité. Et en effet, en 1424, les utraquistes proposèrent aux prêtres taborites une série de propositions où ils naviguaient en plein dans les eaux du romanisme : la confession auriculaire, le culte des saints, la messe, les sept sacrements, l'extrême onction, l'autorité des Pères, tout y était avec quelques modestes recommandations contre le luxe dans le service divin et la simonie. Pour ne pas être injuste envers les auteurs, il faut se souvenir qu'ils avaient, comme les taborites, donné leur sang pour la défense des articles de Prague et qu'en ce moment même ils se préparaient à repousser une nouvelle croisade anti-hussite, inspirée par le pape Martin V.

Ce fut même le danger commun en Moravie qui épargna à Prague les rigueurs dont Zizka indigné menaça la ville « hypocrite et infidèle. » Les habitants le supplièrent de se porter sur la frontière menacée. Il y mourut de la peste en 1424.

Zizka avait été un général de génie, un patriote ardent, un opiniâtre défenseur des « lois de Dieu contenues dans la Sainte Écriture. » Aussi remarquable par son désintéressement que par sa piété profonde, s'inspirant surtout de l'Ancien Testament, il est un des héros dont son pays se glorifie.

Les catholiques se flattèrent que sa mort écartait le seul obstacle qui empêchait les Bohêmes de rentrer dans l'église universelle : ils se trompaient.

III

La lutte entre les utraquistes et les taborites. (1424-1431.)

Ayant perdu leur illustre chef, les partis hussites sentirent la nécessité de s'unir étroitement. Il s'en était formé un nouveau à la mort de Zizka, qui avait pris une position moyenne entre les deux autres et dont les membres s'appelaient « les orphelins » par respect pour la mémoire de Zizka leur père. En 1425, leurs efforts réunis obtinrent que les catholiques permettraient sur leurs terres la libre pratique des quatre articles. En 1426, leur armée remporta sur les Saxons devant Aussig une victoire signalée.

Procopé, un prêtre qui les commandait, aurait voulu poursuivre son avantage sur le territoire ennemi ; n'étant pas écouté par les Praguois, il se sépara d'eux dans une profonde irritation qu'augmentèrent les événements subséquents.

En 1426, sous l'influence de maître Jean Pribram de Prague, un synode de prêtres utraquistes fut nanti de propositions diamétralement opposées aux principes hussites : elles allaient jusqu'à soumettre l'interprétation de l'Écriture au jugement des docteurs de l'église reconnus par elle. Il s'en suivit une dispute publique le jour de Noël de la même année, puis de la part du parti relâché un complot de réunion avec l'église romaine lequel fut éventé ; enfin le bannissement contre les auteurs prononcé, et retiré par le parti utraquiste, qui à Prague n'était pas très anti-catholique et se sépara toujours plus des taborites.

Cette fraction utraquiste avait à sa tête maître Jean de Rokycan, prédicateur éloquent, disciple de Hus, mais arrêté par son ambition du pouvoir archi épiscopal sur le chemin de l'application conséquente des quatre articles de Prague. Parmi les taborites, en effet, tout en devenant évêque, il serait resté simple « frère. » Cet homme intéressé porta un coup mortel à la cause hussite par sa conduite toujours partagée.

A l'époque où nous sommes (1427), les partis avaient soif de

paix. Jean aurait pu rallier les taborites en n'insistant pas outre mesure sur les principes utraquistes ; ils les exaspéra par des déclarations dans son sens. Procope, qui guerroyait alors en Allemagne, dissimula son mécontentement et même signa une alliance avec Prague en vue de la quatrième croisade lancée contre la Bohême. Victorieux en juillet 1427, il demeura quelques jours à Prague, où se tint à cette occasion une conférence entre les utraquistes et les taborites. Quoique leurs théologiens n'eussent pu s'entendre, leurs armées combattirent encore côte à côte et les hommes politiques agissaient en commun. Les deux partis furent représentés au printemps de 1429 à un colloque à Presbourg avec Sigismond. Ce colloque n'arriva pas à rétablir l'entente avec l'empereur, mais provoqua l'apparition au grand jour des divergences entre les taborites et les utraquistes.

Ayant promis de comparaître devant un concile impartial, ils eurent à s'occuper des demandes qu'ils y présenteraient de concert. Ceci souleva mille difficultés. On n'eut pas de peine à s'entendre sur les garanties qu'on exigerait tout d'abord dans la composition et l'esprit du concile. Pour le reste, aucun accord ne fut possible ; aussi les négociations furent-elles rompues. La menace d'une nouvelle croisade, des pourparlers entamés sans résultat avec les catholiques, en reculèrent la reprise jusqu'en 1431.

Les conférences s'ouvrirent alors à Prague par un réquisitoire de Rokycan contre les prêtres taborites ; ceux-ci étaient accusés, devant les douze arbitres nommés par une diète tenue à Kuttenberg, de ne pas apprendre aux leurs à détester la guerre, d'exercer le pouvoir temporel (ceci s'adressait à Procope) contrairement au troisième article de Prague, de ne pas célébrer la messe suivant les anciennes coutumes de l'église. Les taborites commencèrent par poser les principes généraux suivants :

1. Le Christ Jésus est notre seul législateur.
2. La loi de Jésus-Christ est la seule qui doit régir l'église.
3. Les vérités scripturaires, sans addition humaine, doivent seules être l'objet de la foi.

4. Les enseignements des Pères n'ont de valeur que dans leur accord avec la loi de Jésus-Christ.

5. Il ne faut célébrer que les cérémonies approuvées par Christ.

6. Il faut distinguer celles qui sont des moyens de grâce de celles que les hommes ont inventées et qui ont seulement une valeur représentative.

7. Les prêtres peuvent sans crime supprimer celles-ci.

8. L'Évangile de Jésus-Christ indique bien mieux aux chrétiens ce qu'ils doivent croire, faire et célébrer, que l'église romaine actuelle où l'on ordonne beaucoup de choses ne se trouvant pas dans l'Écriture.

Ils affirmèrent en particulier ceci :

1. Le baptême doit être administré selon les traditions anciennes sans les cérémonies que l'église y a ajoutées.

2. Le sacrement de la confirmation n'est pas scripturaire.

3. Dans le pain de la cène, quoique réellement du pain, est réellement le corps de Christ, non son corps matériel, mais son corps spirituel et glorifié.

4. La confession des péchés est nécessaire, mais la confession auriculaire est une pure invention humaine.

5. Il n'est pas scripturaire que l'ordination ne puisse être conférée que par les évêques.

6. Quant au sacrement du mariage, il est inutile de le célébrer avec un costume particulier et d'autres observances dont l'Écriture ne parle pas.

7. L'onction, comme sacrement, l'extrême onction est une institution humaine.

8. Quant à la messe, il faut un service divin célébré d'une manière édifiante, des chants harmonieux, la lecture et la prédication de l'Écriture sainte, la distribution du sacrement de l'eucharistie, mais il faut repousser ces rites introduits par l'église romaine, en particulier les changements de costume des prêtres.

9. La doctrine du purgatoire et l'invocation des saints doivent être énergiquement repoussés.

10. Les jeûnes ne sont pas obligatoires.

11. Les circonstances ont forcé les taborites à faire la guerre, et leurs prêtres à s'occuper de choses du domaine temporel.

En somme, les taborites en appelèrent en tout à l'Écriture. Que répondirent Rokycan et les siens ? On l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on se sépara sans avoir pris de décision finale, et dès ce moment l'existence de deux partis réformateurs opposés dans l'église bohême fut un fait accompli.

IV

Victoire des utraquistes sur les taborites. Négociations des Bohêmes avec le concile de Bâle. (1431-1434.)

Les succès militaires de Procope contre les ennemis de la Bohême et en particulier l'éclatante victoire de Taus (14 août 1431) sur la cinquième et dernière croisade prêchée en Allemagne par le légat du pape, Césarini, attirèrent dans son armée une foule d'aventuriers sans foi ni loi ; la « sainte armée » de Zizka perdit sa discipline et sa moralité ; catholiques, utraquistes et taborites rivalisèrent de cruauté.

La terrible défaite de Taus démontra à Césarini qu'il était inutile d'espérer de réduire la Bohême par les armes et force lui fut d'aller enfin ouvrir le concile de Bâle, afin d'essayer ce moyen de ramener les hussites. Son premier acte fut d'envoyer à Prague une invitation au concile écrite en termes conciliants. Les utraquistes et les orphelins accueillirent cette ouverture ; les taborites, qui venaient de lancer un manifeste anti-catholique, la repoussèrent, alléguant, entre autres, l'absence des laïques dans le concile.

Après d'orageux débats, dont l'histoire n'a pas été conservée, une action commune fut décidée au commencement de 1432. Les représentants des trois partis hussites et ceux du concile de Bâle, théologiens et princes, se rencontrèrent en mai à Eger. Les premiers acceptèrent de se rendre à Bâle à condition qu'ils y jouiraient de toute liberté pour exposer leurs griefs, pour célébrer leur culte ; qu'on leur donnerait des ôtages répondant de la sûreté de leurs personnes, et que « dans la cause des quatre

articles, pour laquelle ils combattaient, la loi divine, la pratique de Christ, des apôtres et de l'église primitive, avec les conciles et les docteurs partant réellement de cette base, serviraient d'arbitre infaillible et impartial. »

Comment Procope admit-il cette concession sur les conciles et les docteurs, suggérée sans doute par Rokycan, et subversive de son propre point de vue par l'extension qui pouvait y être donnée? Peut-être dans la pensée qu'il se chargerait, le cas échéant, de l'interpréter avec son épée, comme il l'entendait.

Procope, Rokycan et cinq autres théologiens, sept seigneurs avec une suite nombreuse partirent le 6 décembre pour Bâle où ils furent fort bien reçus par Césarini.

Les docteurs hussites s'étaient partagés la tâche de l'exposition et de la défense des quatre articles. Rokycan commença par le second, qui revendique la légitimité de la communion sous les deux espèces. Il fut écouté avec faveur pendant plusieurs heures consécutives. Procope ajouta sur le sujet quelques mots d'un ton inspiré qui fit rire. Cette fâcheuse disposition des Pères alla en croissant quand Nicolas de Pilgram (taboorite) parlant sur l'article IV flétrit la corruption de l'église et l'immoralité des prêtres, blâma l'impunité laissée à leurs crimes, la mort de Hus et de Jérôme ; ce fut un soulèvement général. Le discours plus modéré d'Ulrich de Znaïm (des orphelins) sur la libre prédication de la Parole de Dieu (art. I) excita moins les passions. Elles éclatèrent de plus belle quand l'anglais Pierre Payne (aussi des orphelins) tonna contre les biens temporels des ecclésiastiques et se donna hardiment pour un disciple de Wycleff, l'hérésiarque condamné par l'église.

Césarini connaissait la maxime : *Divide et impera*. Les discours des hussites terminés, il objecta que si l'on n'était pas au clair de toutes parts sur tous les points, on préparerait de nouvelles luttes sans rien pacifier ; que les hussites avaient parlé de quatre articles seulement, tandis que, cela était constant, ils avaient beaucoup d'autres doctrines ; il leur lut vingt-huit propositions auxquelles il leur demanda de répondre par oui ou par non. Le rusé cardinal avait eu soin de rassembler les questions sur lesquelles les hussites étaient en désaccord

et de présenter les solutions des taborites et des orphelins, qui n'étaient pas celles des Praguois.

Les députés n'avaient du reste reçu aucune instruction sur les applications multiples et diverses dont les quatre articles étaient susceptibles ; leur mission se bornait à la défense des quatre articles eux-mêmes. C'est ce qu'ils répondirent après délibération, le 23 février.

Cependant les réponses des Pères aux docteurs hussites irritèrent autant ceux-ci que les discours des derniers avaient irrité les premiers. Du 31 janvier au 28 février le concile fut souvent le théâtre de scènes tumultueuses et de débats animés. Un moine ayant plusieurs fois, dans le cours de la discussion, traité les hussites d'hérétiques, ceux-ci relevèrent à bon droit cette qualification injurieuse comme une violation du pacte d'Eger et reçurent des excuses. Souvent Procope s'indignait de ce que le concile ne paraissait pas vouloir admettre que les hussites pussent avoir raison et que s'ils avaient raison, il dût se ranger à leur avis.

La réplique de Rokycan occupa les séances du 2 au 10 mars. Comme la discussion menaçait de continuer indéfiniment, on forma une commission, qui n'avança pas les choses. Les membres catholiques pressèrent les Bohêmes de se laisser incorporer au concile ; ils offrirent même de céder sur la question de la coupe. Les Bohêmes étaient agacés par ces sollicitations à abandonner le terrain des quatre articles et à rentrer dans le giron de l'église. En désespoir de cause, la procédure fut reprise le 16 mars par devant le concile et ne marcha pas mieux. Nouvelle commission inutile du 20 au 27 mars, après quoi les Bohêmes déclarèrent qu'ils allaient retourner chez eux, même sans jugement, les répliques et dupliques une fois terminées.

Pendant cette nouvelle phase, du 2 au 8 avril, chacun exprima ses convictions sans rien dire de nouveau. Les Bohêmes étaient inflexibles dans leur principe de l'autorité suprême de l'Écriture ; les catholiques soutenaient opiniâtrément que l'église ne pouvait se tromper et rirent beaucoup des sorties de Procope, de Payne, qu'ils ne savaient comment repousser.

Il fut décidé que la chose se traiterait dorénavant en Bohême

même au moyen d'une délégation du concile. Dans son discours d'adieu, Rokycan protesta que le seul but des Bohêmes dans leurs efforts était une réforme salutaire de l'église; Procope adjura le concile de remédier aux maux qui lui avaient été signalés. Césarini répondit aux Bohêmes par quelques paroles flatteuses pour leurs personnes et très vagues sur leurs doctrines.

L'ambassade du concile fut très bien reçue à Prague, sauf par les orphelins. Les délibérations commencèrent le 13 juin 1433. Comme à Bâle, les catholiques demandèrent aux Bohêmes de prendre part au concile au même titre que les autres nations; les Bohêmes refusèrent de nouveau énergiquement, en s'appuyant sur les quatre articles, « qu'il fallait que le concile acceptât au lieu de les rejeter. » Sur ce, les légats demandèrent que le sens de ces articles fut précisé, puisqu'ils étaient diversement interprétés en Bohême, et qu'on se prononçât sur les vingt-huit articles de Césarini. Ils savaient bien que c'était le moyen de mettre de côté le parti des taborites et des orphelins qui s'écartait le plus de la foi catholique, et d'avoir ainsi plus facilement raison des utraquistes. Les Praguois faisant mine d'accéder aux vœux des légats, les taborites les accusèrent de trahison.

Le parti utraquiste, qui se recrutait parmi les nobles et à l'université, n'était pas sans voir de mauvais œil l'influence du parti de Zizka et de Procope composé plus démocratiquement. Les catholiques exploitèrent cette jalousie d'aristocrates et ils réussirent. Ils persuadèrent à Rokycan, aux nobles utraquistes, réunis en particulier, que l'union avec l'église était leur unique chance d'échapper à la domination des taborites; que cette union n'était pas impossible, puisque pour trois des articles les divergences n'étaient pas sensibles et que, quant à la communion, le concile leur accorderait leur demande. Y étant autorisés par leurs trop dociles auditeurs, ils parlèrent dans ce sens à l'assemblée entière, mais rencontrèrent tant d'opposition que, pour gagner du temps, ils demandèrent que les Bohêmes envoyassent une seconde députation à Bâle. Puis, Procope et ses amis ne voulant pas entendre parler de réunion avant que les quatre articles n'eussent été sanctionnés, les catholiques par-

tirent, espérant que l'influence des taborites venant à être peu à peu remplacée par celle des utraquistes, ils soumettraient plus rapidement ceux-ci. Ils ne se trompèrent pas, et, en profitant habilement des germes de mésintelligence semés parmi les hussites, ils firent plus que les cinq croisades, pour étouffer la réformation en Bohême.

Ils conseillèrent au concile d'aller au-devant des désirs de paix et d'union qui se manifestaient partout en Bohême, en cédant sur la communion. Le 11 août 1433 une seconde députation bohême apporta au concile quatre articles avec une formule d'union, qui ne sacrifiait pas les quatre articles de Prague. Malgré cela le concile déclara solennellement qu'il déférerait à tous les vœux des Bohêmes, pour autant que la loi de Dieu le permettrait, et une nouvelle ambassade fut envoyée à Prague.

Les hussites venaient malheureusement d'essuyer un échec devant la forteresse catholique de Pilsen qu'ils assiégeaient depuis longtemps ; la peste et la famine sévissaient en Bohême ; le malaise était général. Les légats de Bâle crurent pouvoir outrer leurs prétentions, mais l'abattement n'était pas si grand qu'ils ne durent les modérer et ils s'arrêtèrent à la rédaction que nous donnons en l'abrégeant. C'est une modification dans le sens catholique des articles présentés au concile le 11 août 1433.

Introduction : Le royaume de Bohême et le margraviat de Hongrie promettent de vivre désormais en paix avec l'église universelle qui les recevra comme ses fils.

I. Dans les deux pays précités (la rédaction bohême avait dit : *et partout où il y aura de leurs adhérents*) les chrétiens conserveront la communion sous les deux espèces. Adjonction bohême : *comme utile et salutaire*. Adjonction catholique : *On avertira les communicants que le Christ entier est dans chacune des deux espèces*.

II. Les péchés mortels, en particulier les péchés notoires, seront punis autant que cela est raisonnablement possible d'après la loi de Dieu et les prescriptions des Pères ; les pleins pouvoirs à cet effet appartiennent non au premier venu, mais uniquement à ceux qui sont en charge et connaissent les règles du

droit et de la justice. Rédaction bohême : *seront punis par ceux à qui cela incombe*).

III. La Parole de Dieu sera prêchée fidèlement (la rédaction bohême s'arrêtait ici) par les prêtres et les diacres avec l'autorisation de l'évêque.

IV. Les prêtres administreront les biens d'église ; nul ne pourra s'en emparer. (La rédaction bohême interdisait aux prêtres d'exercer le pouvoir temporel sur des biens de ce monde.)

Tel était dans le pays le besoin de paix et d'union que, en dépit des objections de Procope, la diète adhéra à ces *Compactata* le 30 novembre 1433. Avec Rome, en effet, il fallait ou briser net ou se résigner à des concessions. Après tout, l'esprit des quatre articles de Prague était respecté. Sur cette base, avec plus d'entente en Bohême et d'appui au dehors, la réforme aurait pu s'opérer.

Les exigences et la persévérante résistance de Procope irritèrent le parti modéré qui, pour contrebalancer son influence dans le pays, fit nommer par la diète, pour diriger les affaires intérieures de Bohême et de Moravie, un noble Alès de Riesenbourg, instrument du seigneur Mainhard de Neuhaus, le chef du parti aristocratique et de Ulrich de Rosenberg, le chef du parti catholique. Néanmoins les taborites obtinrent encore des légats que dans le premier article des *Compactata* la communion sous les deux espèces serait déclarée « utile et salutaire, » et pas seulement « licite, » sans pourtant que cet article liât les catholiques de Bohême. La confusion se mit dans les débats. Les envoyés de Bâle partirent avec un délégué d'Alès. Les modérés, voyant la paix leur échapper, complotèrent de se débarrasser des récalcitrants par la force.

L'hiver cependant se passa sans autre événement que la demande adressée au concile par l'envoyé d'Alès, tendant à ce que la communion sous les deux espèces fût introduite dans toute la Bohême et la Moravie, et le refus du concile invoquant les *Compactata*. Au printemps de 1434, les nobles de Moravie, puis ceux de Bohême, s'engagèrent à rétablir la paix dans les deux pays et pour cela à forcer les armées sur pied à se dissoudre. C'était mettre le couteau sur la gorge des taborites et des

orphelins. Pouvaient-ils perdre le fruit de tant d'années de luttes, en se livrant sans merci à un parti dont les coryphées inclinaient au catholicisme, s'ils ne l'avaient déjà embrassé ? Il crurent devoir refuser de poser les armes.

Attaqué à Prague dans des circonstances défavorables, Procope fut forcé de fuir. Les villes en général prirent parti pour lui contre les nobles et les catholiques. Le 30 mai, « l'armée des frères, » abandonnée par son ancienne fortune, fut taillée en pièces à Lipan et Procope tué avec la plupart de ses lieutenants.

V.

*Suite des négociations des Bohèmes avec le concile jusqu'aux
« Compactata de Bâle. » (1434-1436.)*

Ce ne furent pas les catholiques (Sigismond le vit bien au peu d'empressement que ses sujets montrèrent à reconnaître son autorité), mais Rokycan ou les calixtins que servit la victoire de Lipan. Les taborites avaient cessé d'exister comme puissance militaire. Leurs chefs survivants et ceux des orphelins signèrent une trêve avec la ligue des nobles.

Un synode, qui avorta comme tant d'autres, fut tenu à Jacobi. Rokycan, qui consacra sa vie à essayer de conduire dans un même lit les trois courants religieux de son pays, présenta une confession de foi mitigée, dont la plupart des articles reçurent des observations, soit de la part des catholiques, qui trouvaient qu'elle n'accordait pas assez, soit de la part des taborites qui lui reprochaient de concéder trop. La faute de Rokycan à l'égard de la réforme est d'avoir cloché dans cette confession de foi tantôt du côté des Compactata, tantôt du côté de Rome ; les taborites, en demeurant sur le terrain des Compactata, comme le montrent leurs observations sur ce qu'on doit entendre par l'église primitive, et leur refus d'admettre la transsubstantiation, les sept sacrements au sens strict, etc., se trouvent sur un terrain vraiment évangélique : ce sont les protestants de l'époque.

Rokycan entama de la part de la diète des pourparlers avec Sigismond, à Regensbourg, en août 1434, pour son rétablissement

sur le trône, y mettant pour condition que la communion sous les deux espèces serait imposée à toute la Bohême : c'était, disait-il, le seul moyen d'assurer la paix du pays. Les légats du concile, qui étaient présents, refusèrent leur assentiment par souci des catholiques. Ils encourageaient même leurs protégés à réduire les calixtins de la même manière que les taborites avaient été réduits. Avertie de ces dispositions, l'ambassade de Bohême quitta Regensbourg.

Cependant au commencement de septembre un pas fut fait dans le sens calixtin ou de la conciliation et par là indirectement du côté des catholiques par l'acceptation des deux parts de ces deux points : 1^o L'empereur et le concile ne s'opposeront pas à ce que dans les paroisses calixtines soient admis seulement des ecclésiastiques qui donnent la coupe, ni à ce que les paroisses catholiques puissent adopter la coupe ; 2^o les archevêques, nommés dans le pays, recevront confirmation du pape et du concile.

En voyant la reculade encore plus prononcée de la diète de Prague en la même année (elle céda sur l'obligation de la coupe pour toute la Bohême), les taborites, avec lesquels se confondaient maintenant les orphelins, songèrent un instant à reconquérir leur ancienne puissance militaire. Les temps avaient changé : leurs efforts n'aboutirent qu'à fournir au parti calixtin le moyen de contenir, par la crainte qu'ils inspiraient, le parti catholique toujours plus audacieux. La masse du peuple n'était plus disposée à suivre jusqu'au bout les taborites, quoiqu'elle fût loin d'incliner au catholicisme.

Les légats du concile répondirent évasivement aux communications de la diète, que sa faiblesse n'avait pas entraînée pourtant jusqu'à ne pas se réserver la faculté d'interpréter elle-même les Compactata. Ils avaient reçu l'ordre secret d'en exiger l'acceptation inconditionnelle et d'être très prudents sur la question de la nomination d'un archevêque à Prague, le concile désirant se l'attribuer et non la remettre aux Bohêmes eux-mêmes. La diète, froissée de la lettre des légats, résolut de négocier avec le concile par l'entremise de l'empereur. Les conditions qu'elle mit à la rentrée de Sigismond en Bohême,

(pratiquer pour lui-même et imposer à tout le pays la communion sous les deux espèces, observer les Compactata, abolir les cens et dimes ecclésiastiques, etc.), prouvent qu'en dépit de son désir de réconciliation avec l'église, elle ne renonçait pas au principe hussite. L'empereur eut plusieurs entrevues à Brunn avec une nombreuse ambassade bohême représentant tous les partis. (Du 27 juillet au 10 août 1435.) Les légats du concile refusèrent de rien agréer qui outrepasserait les Compactata. Les Bohêmes maintinrent avec une unanimité rare les termes de réconciliation proposés à l'empereur. Sigismond, craignant de ne pas recouvrer sa couronne, s'emporta contre l'obstination non des Bohêmes, mais des délégués de Bâle. Il promit à ses anciens sujets que la communion sous les deux espèces serait libre en Bohême et en Moravie, qu'elle ne serait pas permise sous une autre forme dans les paroisses utraquistes, qu'ils éliraient eux-mêmes leur archevêque dont la confirmation dépendrait de lui seul. Les Bohêmes, de leur côté, firent vœu, à ces conditions, ainsi qu'à d'autres ultérieures, de lui obéir et de rentrer dans le sein de l'église catholique.

La diète fut saisie de l'affaire à Prague, en octobre 1435, et, confiante dans la seule parole de Sigismond, sans autorisation formelle de sa part ni de la part du concile, elle sanctionna les arrangements pris, nomma même en comité secret un archevêque (Rokycan) et deux évêques suffragants. A part quelques mouvements taborites, l'allégresse fut grande ; on crut avoir enfin atteint la rive tant désirée de la paix.

Les légats du pape ne se tinrent tranquilles que parce qu'il leur avait été recommandé d'éviter une rupture et surtout parce que Sigismond leur promit que, aussitôt rétabli sur son trône, il se conformerait en tout aux vœux du concile.

La diète se réunit à la Saint-George (1436) à Iglau, afin de conclure la paix et de recevoir solennellement l'empereur. Au milieu d'un grand appareil, le 5 juillet 1436, les Compactata de Prague de 1433 furent confirmés, les Bohêmes réintégrés dans l'église catholique, sans être obligés de renoncer à leurs usages caractéristiques, Sigismond proclamé de nouveau roi de Bohême et de Moravie.

Le concile pouvait se féliciter de s'être rattaché, quoiqu'à de dures conditions, un membre important de l'église; le parti utraquiste, sinon le parti taborite, de voir consacrer, par un arrangement honorable pour lui, ses principes héroïquement défendus contre la chrétienté entière, Sigismond de rentrer en possession de son patrimoine. Pourquoi les parties contractantes, Sigismond surtout, violèrent-elles ou ne suivirent-elles pas jusqu'au bout leurs engagements? Le parjure empereur creusa à Iglau le tombeau du hussitisme.

VI

La réaction. Rentrée de Sigismond en Bohême. Tentative de rétablir complètement le catholicisme en Bohême. (1436-1437.)

Dès le lendemain d'Iglau, les légats cherchèrent noise à Rokycan, l'accusant d'avoir violé les Compactata en célébrant la communion sous les deux espèces à Iglau, qui ne dépendait pas du diocèse de Prague. Les Bohêmes effrayés présentèrent à la signature de l'empereur une nouvelle pièce confirmant les garanties qu'ils avaient réclamées de lui, entre autres l'exécution des Compactata. Sigismond signa et peu après fit son entrée à Prague (23 août 1436).

Il commença son œuvre inique de destruction en éloignant les hussites des charges politiques, où ils les remplaça par des catholiques. Il supprima, dans sa lettre au concile sur la nomination de Rokycan comme archevêque, la mention de l'engagement pris par lui de ne souffrir aucun autre archevêque, tant que Rokycan vivrait. Il laissa un des légats (un évêque étranger, Philibert) donner la confirmation dans le diocèse de Prague, replacer des bénitiers dans les églises, — autant de violations de la liberté promise aux Bohêmes pour leurs coutumes ecclésiastiques.

Le 24 octobre, les légats demandèrent à l'empereur de rétablir l'ancien culte catholique et de rappeler les ecclésiastiques catholiques exilés, ce qui était encore contraire aux stipulations d'Iglau.

Pendant ce temps Sigismond négociait séparément avec les taborites, qui forcément étaient restés à l'écart depuis la diète de 1434. L'anglais Payne y avait été chargé par les deux partis de prononcer sur les points qui les séparaient, afin qu'ils pussent entrer en relation sur une base commune avec le concile et l'empereur. Or, il avait toujours renvoyé de rendre son jugement. Il le donna enfin en septembre 1436, contre ses convictions et à l'instigation de Rokycan, en faveur des utraquistes, sur les sept sacrements, le culte des saints, le purgatoire et les cérémonies du service divin.

Les taborites n'acceptèrent pas ce verdict, mais ils offrirent de réformer chez eux tout ce qu'on pourrait leur prouver être en opposition avec la Parole de Dieu. Une discussion publique eut lieu le 22 octobre devant l'empereur, les légats, les magistrats de Prague, entre l'évêque taborite Nicolas de Pilgram et Rokycan. Les vingt-trois articles que le premier développa à cette occasion mettent à nu les moindres différences entre les deux points de vue taborite et utraquiste. Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de les signaler. Nous les résumons ici.

Les taborites admettaient la présence réelle du corps de Christ dans le sacrement de l'autel, mais d'une manière spirituelle et sacramentelle, le pain restant du pain, et non la présence réelle, au sens matériel, des utraquistes et leur adoration du saint sacrement. Ils n'admettaient pas avec leurs opposants que les autres sacrements fussent obligatoires pour le salut, non plus que la confession auriculaire ni l'imposition d'œuvres expiatoires; que l'ordination des prêtres par les évêques fût autre chose qu'une coutume de l'église; que le pouvoir des clefs appartint aux seuls prêtres; que les fidèles fussent liés pour l'explication de l'Écriture par l'interprétation des Pères; qu'ils dussent invoquer les saints, encore que ceux-ci, il est vrai, intercèdent pour eux; qu'il y eût un purgatoire; que la messe dût être célébrée selon le rite romain; que, outre les fêtes se rapportant à Christ, celles de Marie, des apôtres, des saints dussent être observées, même en les affranchissant des abus qui les accompagnaient; qu'il fallût respecter les édifices religieux quand ils devenaient des cavernes de voleurs; que

les objets sacrés ne pussent être vendus sans profanation au profit des pauvres, des prisonniers; que la tonsure et un costume particulier, même sans luxe, dussent être recommandés aux prêtres; que les heures canoniques ne pussent pas être employées par eux plus profitablement à étudier et à remplir leurs devoirs qu'à répéter des prières; qu'on dût supporter les évêques qui conservaient la foi, mais violaient les commandements de Dieu.

Les deux partis rejetaient également les cérémonies ajoutées au baptême (*insufflatio, datio salis*, les parrains, etc.), la peine de mort, sauf dans des cas exceptionnels, la possession du bien d'autrui (les taborites, qui s'étaient emparés des biens d'église, réservaient certains cas), les jeûnes imposés non par l'Écriture, mais par la tradition des temps récents, la consécration des églises.

Sigismond prit, à la suite de cette conférence, des mesures purement dilatoires pour arriver, en gagnant du temps, à désarmer les taborites. En même temps, les légats d'un côté, Rokycan et ses amis de l'autre, se plaignirent de ce que les Compactata n'étaient pas gardés: on n'avait pas, disaient les premiers, réintroduit en Bohême les sept sacrements, on n'enseignait pas que le Christ entier était présent dans chaque espèce, qu'après la consécration, il n'y avait plus la substance du pain et du vin, mais le vrai Christ¹; on n'avait pas rétabli les images, le signe de la croix, les processions, etc. Les lettres, disaient les seconds, qui devaient annoncer aux princes de la chrétienté que la Bohême et la Moravie n'étaient plus considérées comme hérétiques, n'avaient pas encore été lancées; des prêtres distribuaient la communion sous une espèce dans des églises depuis longtemps utraquistes.

Sigismond prit le parti des légats. De guerre lasse, Rokycan et ses partisans cédèrent à la réaction catholique, sauf sur la communion sous les deux espèces, restreinte cependant à cer-

¹ Les Pragois enseignaient « que le Dieu-Homme Christ est présent dans le sacrement visible de l'eucharistie selon sa propre nature et substance corporelle, telle qu'il l'a reçue de la Vierge Marie, et avec laquelle il est assis dans le ciel à la droite de Dieu. »

tains cas, et le culte se célébra de nouveau à Prague, puis peu à peu dans tout le pays, selon le rite romain. Les moines et les nonnes purent rentrer en Bohême, contrairement à la promesse formelle de Sigismond. Rokycan et les utraquistes furent systématiquement mis de côté dans les conseils du gouvernement.

Le 11 février 1437, le concile de Bâle ratifia les Compactata, sans tenir compte des dispositions consenties à Iglau. Il ne fut pas question de laver le nom bohême de la flétrissure que lui avait imprimée l'accusation d'hérésie, ni de confirmer la nomination de Rokycan. La distribution de la communion aux enfants était interdite. Le droit même de communier sous les deux espèces était attaqué par le fait qu'on donnait aux utraquistes jusqu'au 11 mars pour envoyer des députés à Bâle, jour auquel le concile examinerait si la communion sous les deux espèces était nécessaire ou non au salut.

Rokycan, qui réclama, fut éconduit par l'empereur et par Philibert. Seule la communion sous les deux espèces fut respectée. Payne fut exilé, Rokycan privé de sa paroisse de Prague et enfin de son siège archiépiscopal, le 11 juin 1437, par l'élection de Christann de Prachatic. Il protesta en vain contre la décision du concile, reprochant aux Pères de ne pas s'être conformés à l'engagement pris à Eger de se soumettre à l'arbitrage de la Parole de Dieu; il réclama en vain contre sa destitution. Il dut s'enfuir de Prague. La marée montante du catholicisme se répandit dès lors sur tout le pays presque sans obstacle.

VII

Résultats de tout le mouvement hussite : l'église utraquiste, la disparition complète des taborites et les commencements des plus anciennes communautés des frères. (1437-1457.)

Le changement s'était opéré trop brusquement pour ne pas donner naissance à une réaction. La fuite forcée de Rokycan, les indignes cruautés de Sigismond envers des personnages marquants du parti réformateur, et plus tard le refus du concile (23 décembre 1437) aux envoyés bohêmes d'accorder autre

chose que la *permission* de recevoir la communion sous les deux espèces, le refus d'autoriser la lecture de l'Évangile en langue bohême, de veiller à l'observation du quatrième article de Prague sur les péchés notoires, de donner à la nation un archevêque jouissant de sa confiance, tout cela irrita les esprits. Déjà le 30 septembre la diète avait entendu des plaintes contre la félonie de l'empereur. Il mourut le 9 décembre 1437, et l'agitation changea de direction.

Dès lors la politique joua le rôle principal dans les luttes qui ensanglantèrent longtemps la Bohême. Le parti des catholiques et de Pribram, c'est-à-dire la noblesse et quelques villes, reconnurent Albert d'Autriche pour roi. Les zélés parmi les calixtins et les taborites, c'est-à-dire le parti démocratique, sachant Albert ennemi acharné du hussitisme, nommèrent roi de Bohême Casimir, le frère du roi de Pologne, un enfant de treize ans. Jusqu'à la mort d'Albert (1439), l'anarchie régna en plein. Ensuite ce fut pis encore. En 1453 seulement, George de Podebrad réunit en ses mains les rênes du gouvernement. Arrêtons-nous à la face religieuse des événements.

Sous Albert (1438), le parti catholique avec Ulrich de Rosenberg eut le dessus, ce qui rapprocha du parti franchement calixtin celui de Mainhard, de Neuhaus et de Pribram, qui s'en tenait simplement aux Compactata. Sous Platek et après lui sous George (calixtin), s'élabora la constitution de l'église nationale bohême, en opposition voulue sur des points essentiels de doctrine et d'organisation aussi bien avec l'église romaine qu'avec ce qui est actuellement le protestantisme. Tel fut le résultat du mouvement hussite.

Les vingt-quatre articles de la constitution de cette église, dus sans doute à la plume de Rokycan, furent lus dans une assemblée à Kuttentberg (4 octobre 1441); réunie pour pacifier le pays, par l'initiative de Platek, elle ne compta parmi les assistants ni les catholiques, ni les taborites, ni une partie des amis de Pribram, mais trois cents prêtres qui promirent obéissance à Rokycan. Ces articles ont régi l'église utraquiste pendant à peu près un siècle. Sans la romaniser complètement, l'admission des sept sacrements, de la présence

réelle au sens matériel, de cérémonies antiscrituraires (adoration du saint sacrement), des génuflexions, des cierges, du purgatoire, de l'honneur (non du culte) dû aux saints, malgré ce qui était dit de la prédication de l'Écriture, de la simonie, du luxe et de l'avarice des ecclésiastiques, l'admission, disons-nous, de tous ces points la rapprochait assez de l'église catholique pour éloigner les taborites. Quand on leur demanda de signer ces articles, ils en appelèrent à la sainte Écriture, l'arbitre consenti dans la convention d'Eger, et réclamèrent pour leurs opinions la même tolérance qu'on accordait chez leurs opposants aux partisans de Rokycan et à ceux de Pribram, divisés entre eux.

Pour leur ôter ce prétexte de conserver des principes à part et leurs usages particuliers, Platek travailla à rallier les partisans de Pribram aux idées de Rokycan. Ce lui fut facile. Rokycan avait fait à Kuttenberg assez de concessions pour contenter quiconque n'était pas encore foncièrement catholique. Les taborites durent accepter de la diète, lasse de leur résistance, une nouvelle conférence à Kuttenberg, le 6 juillet 1443, et s'engager à se soumettre à la décision qui interviendrait : la force avait passé de leur service à celui de leurs adversaires. Ils s'en aperçurent quand la diète reprit l'affaire, le 6 janvier 1444, l'assemblée de Kuttenberg ayant échoué ; la présence substantielle du corps de Christ dans le sacrement de l'autel fut proclamée, la présence spirituelle condamnée, ainsi que la négation des sept sacrements, du purgatoire, etc. Là-dessus *Te Deum*. Dans leurs paroisses, sauf à Tabor, les prêtres taborites se virent abandonnés les uns après les autres, grâce aux efforts de Platek, et remplacés par des prêtres calixtins.

George prit après Platek la direction du parti utraquiste. Le 10 septembre 1448, il intronisa Rokycan sur le siège archiépiscopal de Prague. Dix ans d'exil l'en avaient tenu éloigné. Mais son protecteur ne put obtenir pour lui ni le *placet* du pape Eugène IV ni celui de son successeur, Nicolas V. En revanche, partout où son influence fut prépondérante en Bohême, il dirigea les affaires dans le sens calixtin aux dépens des catholiques.

Au lieu de montrer de la bienveillance aux Bohêmes, les

papes (Nicolas V et ses successeurs) ne cessèrent de désigner l'église de Bohême comme hérétique et même essayèrent de mettre de côté les Compactata acceptés par le concile de Bâle et Eugène IV. Nicolas de Cuse, Jean Capistran et Æneas Sylvius Piccolomini furent envoyés à George pour le ramener définitivement à l'église catholique. Rome pensait que depuis les articles de Kuttenberg, les Bohêmes lui étaient gagnés. Ses émissaires perdirent leur peine : les utraquistes tenaient en fin de compte aux Compactata, à la communion des enfants, à la langue bohême dans le service divin, toutes choses que le pape aurait désiré supprimer, sans souci de l'autorisation antérieure du concile de Bâle. Ceci lui conquit si peu l'affection des Bohêmes qu'ils se tournèrent vers le patriarche de Constantinople. Malheureusement la guerre avec les Turcs coupa court à leurs relations. En tout cas ils s'unirent résolument entre eux pour maintenir les principes utraquistes. La ville de Tabor, dernier refuge des taborites, tomba aux mains de George (1452), et des prêtres utraquistes y officièrent selon le rite prescrit par la confession de foi de Rokycan.

Quand Æneas Sylvius, pape sous le nom de Pie II, demanda au roi George un serment d'obéissance pour lui-même et la renonciation pour son peuple aux privilèges concédés par le concile de Bâle, il essuya un refus catégorique. Là-dessus, le pape déclara les Compactata de nul effet. George emprisonna les légats qui vinrent lui apporter cet arrogant décret et soutint Rokycan contre tous les anathèmes du pape. Paul II l'excommunia (1464) et offrit ses états au roi de Hongrie, Matthias. Mais en 1471, au moment de sa mort, il régnait en paix sur la Bohême et la Moravie. Rokycan mourut la même année, comme lui fidèle à la coupe des laïques, disaient les amis, comme lui endurci dans son hérésie, disaient les ennemis.

George aurait pu réduire les catholiques comme les taborites, mais il ne le voulut point. Il n'avait désiré que réformer l'église catholique. Il projeta même dans ce but un concile de laïques de divers pays, mais les temps n'étaient pas mûrs pour des entreprises aussi hardies contre la papauté. C'est beaucoup qu'il ait pu organiser une église nationale indépendante de

Rome ; ni les Vaudois, ni les Amis de Dieu, ni les Frères, ni Wicleff, ni les Lollards avec leurs principes plus évangéliques que ceux des hussites n'avaient pu arriver jusque-là. Cette église a eu ses martyrs à l'origine, si après Rokycan et Georges elle a décliné. Or les martyrs sont la semence de l'église. Sans Hus, point de Luther ; sans Constance, point de Worms ; sans Bâle et Eger, point de Spire ni d'Augsbourg.

L'église utraquiste de Bohême a mis des bornes au pouvoir temporel des ecclésiastiques, à leur accumulation de biens et à l'extension du monachisme. Elle s'est montrée impitoyable pour les crimes des prêtres et du peuple. Elle s'est servie d'une liturgie à elle. Enfin elle a donné naissance aux « communautés des frères. » (Unité des frères.)

Ces communautés se formèrent dans son sein (1457), sous la direction de Pierre de Chelcic, sur la base de la pure et libre prédication de l'Évangile (premier article de Prague) et de sa pratique par l'amour de Dieu et du prochain. George et Rokycan les persécutèrent. Cela ne les empêcha pas de se fortifier au point de devenir et de se maintenir nombreuses (deux cent mille membres en 1500) jusqu'à l'époque de leur fusion avec les luthériens en 1575, et de reparaitre de nos jours à Herrnhut en 1727 au travers de l'épouvantable orage de la contre-réformation soulevé par les jésuites contre la Bohême. (1620-1780.)

APPENDICE

Manifeste des taborites à toute la chrétienté (1431).

Nous résumons cette pièce, dont l'original est à Bâle. Elle porte en tête ces mots : « A Christ la puissance, mort à l'antichrist ! »

Nous venons, disent les taborites, parlant à tous les « seigneurs et bourgeois, » vous exposer notre foi. Vous croyez au pape et au clergé à cause des indulgences qu'ils vous vendent. Ils n'ont pas le droit d'en distribuer, surtout pour encourager

le mal. Ils vous excitent contre nous pour détourner l'attention de leurs vices. Que ne nous ramènent-ils à l'aide de la sainte Ecriture! (Gal. VI, 1.)

Ils ne veulent pas nous entendre. Christ a laissé parler le diable; ils ne sont pas meilleurs que le premier, et nous ne sommes pas pires que le second. S'ils sont dans le vrai, ils n'ont rien à craindre du mensonge. (2 Tim. II, 19, etc.)

Nous vous demandons ce qu'ils n'ont pas voulu nous accorder : une conférence amiable dans laquelle eux et nous, nous paraîtrons devant vous pour être jugés par l'Ecriture. Ne vous laissez pas effrayer s'ils disent que les laïques n'ont pas à se mêler de ces choses; c'est la peur d'être démasqués qui les fait parler.

Si vous voulez continuer à nous faire la guerre, nous la continuerons aussi sous la garde de Dieu. (Ex. XIV; Deut. XXVIII, 7, etc.)

Pensez-vous peut-être que vos évêques et vos prêtres sont, à la vérité, mauvais et impies, mais que vous en avez besoin, qu'ils peuvent vous excommunier? Dieu vous donnera d'autres prêtres bons et pieux. Celui qui craint d'être excommunié par Dieu seul n'a pas à craindre de l'être par le pape.

Nous croyons savoir, par la grâce de Dieu, mieux qu'eux, ce qui en est du purgatoire, de la Vierge et des saints.

Nous ne supprimons pas le service de Dieu en démolissant les couvents et en chassant moines et nonnes. Nous ne faisons que détruire les nids du diable. Christ n'a point établi d'ordres monastiques, et tels qu'ils sont ils doivent disparaître. (Math. XV, 13.)

Il n'y a que trois états ou conditions dans l'église de Christ : celui des ecclésiastiques, celui des seigneurs de ce monde, celui du peuple, que l'amour doit unir les uns aux autres.

Comme l'état ecclésiastique est loin d'être ce qu'il devrait, nous vous prions de donner une attention sérieuse aux articles suivants :

1. Les prêtres ne doivent posséder que le nécessaire. (Math. X, 9 et 10.) L'empereur Constantin a voulu être plus sage que Christ, il les a dotés et ainsi a empoisonné l'église.

2. Les évêques et prêtres qui vendent l'administration des sacrements sont des simoniaques. (Act. VIII, 20, etc.)

3. Christ a défendu tout serment (Math. V, 34 à 37; Jean Chrysostôme), donc celui que le prêtre prête à l'ordination.

4. Les prêtres doivent fuir les tournois, les danses, etc. (Jean X, 1.)

5. L'excommunication du pape et du clergé n'est qu'un moyen de tyranniser le peuple; n'est excommunié que celui que Dieu excommunie. (Gélase, Augustin.)

6. Les prêtres vendent leurs prières pour les morts, et par là s'acquièrent des revenus immenses; savent-ils si leurs prières valent quelque chose? Dieu aurait-il plus d'égards pour elles que pour celles des autres hommes à cause de leurs joues rouges et de leurs grosses lèvres? (Sirach XXIX, 15.)

7. Leur orgueil s'étale sur leur vêtement. (Augustin.)

8. Du plus grand au plus petit ils sont pétris d'avarice et de ruse. (1 Tim. VI, 6 à 11, etc.)

9. Pourquoi reçoit-on les sacrements par l'intermédiaire de prêtres qu'on sait adultères? (saint Thomas; 1 Cor. VI, etc.)

10. Les moines sont diaboliquement jaloux les uns des autres.

11. Les évêques surtout sont de francs paresseux. (Luc X, 7, etc.; saint Bernard.)

13. Ils ne distribuent pas au peuple le corps de Christ comme cela est prescrit dans 1 Cor. XI.

14. Quand ils jugent, ils se laissent corrompre par des présents. (Esa. V, 20, etc.)

15. Ils remettent les plus grands péchés à qui paie.

16. Ils exigent les dîmes, abolies, comme la circoncision, sous la nouvelle alliance.

17. Ce sont des usuriers pire que les juifs.

18. Ils défendent aux laïques de lire l'Écriture en langue vulgaire (Jean V, 39), comme si elle n'avait pas été écrite en langue vulgaire pour ses premiers lecteurs.

19. L'église romaine fait des lois pour tous, mais n'en reçoit de personne. (Math. XVIII, 15, etc.)

20. Elle persécute ceux qui n'adoptent pas sa foi, ses mœurs,

surtout ceux qui veulent vivre d'après l'exemple des apôtres et des premiers chrétiens; que de maux elle a causés par là! Le Nouveau Testament n'admet pas la peine de mort contre les hérétiques (Luc IX, 52 à 56, etc.); l'église romaine les brûle au lieu de suivre la règle de 2 Thes. III, 14.

Reconnaissez que le clergé romain entier est dans la mauvaise voie sur ces vingt points, et examinez consciencieusement les quatre articles suivants que nous voulons maintenir envers et contre tous avec l'aide de Dieu :

.

(Ce sont à peu de choses près les quatre articles de Prague, avec preuves de l'Écriture et des Pères dans cet ordre-ci : art. III, I, IV, II. Leur art. II parle de la prédication *par les prêtres*.)

Voilà les articles qui nous ont valu d'être accusés d'hérésie et qui cependant sont fondés sur la Parole de Dieu. Un concile va s'assembler à Bâle à ce propos; prenez garde à vos femmes et à vos filles!

Ne mettez pas de côté cette lettre comme la précédente, sans la lire.

Il est faux que nous ne voulions que tuer des hommes, des femmes, des enfants. Nous nous défendons. Les coupables, ce sont les agresseurs.

Nous vous prions de ne pas changer ou fausser les termes de cette lettre en la copiant.

La grâce et la paix, etc.

En 1431, la semaine après la Saint-Martin. Cette lettre vous est adressée par toute la Bohême.

H. MOURON.